



## Diversité culturelle et diffusion de la langue française et des cultures francophones

### Entretien 5 : Myitzu Modard-Aung Interlocutrice : Amandine Denimal

---

**Thème de l'entretien :** Cultures asiatiques et cultures occidentales : Similitudes et disparités. Une mise en perspective à partir d'un exemple : le Myanmar (ex Birmanie) et la France.

**Remarque préalable :** Le texte qui suit n'est pas une simple transcription de l'entretien filmé en juin 2015. Tout en restant extrêmement proche des propos tenus par Myitzu Modard-Aung, j'ai essayé d'explicitier à l'écrit les éléments que celle-ci abordait de façon à les « recontextualiser » lorsque cela s'avérait nécessaire et ainsi à en faciliter une meilleure compréhension. De même l'oral spontané a parfois fait place à des formes écrites plus construites, plus explicites et donc plus aisées à appréhender par tout lecteur non informé.

Daniel Modard

---

**Amandine Denimal :** Myitzu Modard-Aung, merci tout d'abord d'avoir accepté de répondre à cette interview. Alors, je vais tout simplement commencer par vous demander de revenir sur votre parcours, en particulier sur votre parcours depuis la Birmanie jusqu'à la France.

**Myitzu Modard-Aung :** Je suis Birmane et cela fait 20 ans que je suis ici, en Normandie. Je me suis mariée avec un Normand et c'est la raison pour laquelle je suis ici. Mon parcours est quelque peu atypique pour une Birmane. En effet, se retrouver en France en qualité de résidente est assez rare pour une Birmane<sup>1</sup>. Quand je suis arrivée en France, en 1995, on comptait moins d'une cinquantaine de Birmans pour toute la France, y compris les ressortissants birmans à l'Ambassade de Birmanie en France. Il est vrai qu'il y a peu de Birmans qui venaient en France étant donné que la langue française n'est pas très développée en Birmanie : jusqu'à aujourd'hui, il y a une infime minorité de Birmans francophones. Toutefois, je fais partie des habitants de ce pays du Sud-est asiatique qui ont la chance de pouvoir s'exprimer en français. La raison pour laquelle je parle français trouve son explication dans mon passé. Mon père qui travaillait, il y a quelques années encore, au

Ministère birman des Affaires Étrangères se voyait proposer des postes à l'étranger. C'est donc pour cela que j'ai eu l'occasion de venir vivre avec mes parents à Paris pendant trois ans. J'avais 20 ans au moment où j'ai commencé à apprendre le français. Ce sont ces circonstances qui m'ont amenée à apprendre le français. J'ai ainsi pu suivre des études en France : j'y ai obtenu une Licence et une Maîtrise d'anglais à l'Université. Je suis ensuite retournée en Birmanie où j'y suis restée 8 années consécutives. J'ai pu y travailler dans le domaine des langues : j'ai été recrutée à l'École internationale de Yangon (nouvelle appellation de Rangoun) où j'ai enseigné l'anglais, langue maternelle et langue étrangère. En même temps, j'ai travaillé à l'Alliance française de cette même ville en qualité de Professeur de français et de birman. En fait, je jonglais avec les trois langues. J'ai également eu l'occasion d'enseigner le birman aux diplomates français à l'Ambassade de France en Birmanie. J'ai donc toujours vécu dans les langues.

**Amandine Denimal** : vous avez donc vraiment un parcours plurilingue...

**Myitzu Modard-Aung** : Oui c'est vrai. Cela a commencé très jeune. L'anglais a été ma première langue car mon père a été en poste aux États-Unis pendant ma toute première enfance même si le birman reste ma langue maternelle. Ensuite, j'ai continué à voyager avec mes parents. J'ai appris un peu de thaï en vivant en Thaïlande. Ainsi que je l'ai déjà mentionné, c'est aussi en venant séjourner en France avec mes parents que j'ai appris le français. Tout au long de mon parcours, le birman, le français et l'anglais ont été mes trois langues de travail. L'une ou l'autre de ces langues a été ma première langue à un moment donné selon le moment et l'endroit où je me trouvais.

**Amandine Denimal** : Et comment s'est passée la rencontre avec le français, la langue française ? Vous étiez déjà plurilingue...

**Myitzu Modard-Aung** : Il faut dire que le français pour moi, à l'âge de 20 ans, ce n'était pas très difficile dans le sens où je me suis appuyée sur l'anglais. En effet, pour moi, l'anglais et le français sont très proches. Donc, quand j'ai abordé le français, c'est comme si j'avais déjà une certaine familiarité avec cette langue : en fait, l'anglais m'a aidée à apprendre le français. Aujourd'hui, beaucoup d'anglophones considèrent qu'en apprenant le français, ils améliorent leur langue native, à savoir l'anglais parce que, dans le français, il y a beaucoup de mots d'origine latine et donc il y a beaucoup de mots avec des formes longues qui sont considérés comme des mots difficiles en anglais, mais qui sont pourtant des mots simples en français. Cela m'a ainsi permis de travailler sur les deux plans, aussi bien en français qu'en anglais.

**Amandine Denimal** : Et d'un point de vue interculturel, comment s'est passée votre rencontre avec la France ? Comment s'est passée votre arrivée en France ?

**Myitzu Modard-Aung** : Sur la question de mon arrivée en France... Après ces trois années qui constituaient ma première découverte de la France, ma seconde rencontre avec la France est liée à mon histoire d'amour qui a commencé en 1995. C'est très personnel, mais c'est aussi très intéressant à divers égards. L'année 1995 est incluse dans une période durant laquelle très peu de Birmans pouvaient quitter leur pays. Comme je travaillais à l'Alliance française qui dépendait de l'Ambassade de France, j'ai eu la chance que les Responsables de cet établissement me proposent une bourse pour aller suivre un stage en France destiné à des professeurs de français. J'ai donc accepté cette bourse. En fait, j'ai pris la place de quelqu'un d'autre qui ne pouvait pas partir car, normalement, ce n'était pas mon tour. Donc, j'ai eu la chance de pouvoir sortir du pays. L'autre collègue birmane ne pouvait pas obtenir son passeport alors que moi, j'avais déjà mon passeport. J'ai donc pris sa place et je me suis retrouvée à La Rochelle pour y suivre un stage de formation d'un mois. Et c'est là où j'ai rencontré mon « prince charmant ». Mon « prince charmant » habitait en Normandie. Vous pouvez deviner la fin de l'histoire : je l'ai épousé trois ans après. Je l'ai rencontré en France, puis je suis retournée en Birmanie, mais, lui, il est venu en Birmanie. Au bout de trois visites, je l'ai épousé et je l'ai suivi. Voilà comment je me suis retrouvée là, en Normandie.

**Amandine Denimal** : Alors, comment cela se passe pour vous, le fait de vous retrouver en France, et en Normandie ?

**Myitzu Modard-Aung** : la Normandie, c'est bien, c'est vert, un peu comme la Birmanie qui est aussi très verte. Mon mari dit qu'habiter au nord de la France, ça conserve étant donné que la Normandie est tempérée et qu'elle se trouve auprès de la mer. Or, il n'y a rien de mieux pour conserver que le froid et le sel. Je ne sais pas si cela est juste, mais il est vrai que, pour moi, la Normandie, c'était bien après avoir connu Paris. La Normandie, c'est bien dans le sens où les Normands sont très gentils. Ils sont souvent réservés, voire « sauvages », entre guillemets, car on doit aller vers eux. Par exemple, mon mari a mis dix ans pour connaître ses voisins alors que moi, la Birmane qui arrive, j'ai fait très rapidement leur connaissance et on s'est très rapidement tutoyés. Grâce à moi, du moins je le pense, on s'est mieux connus dans la rue. Donc, il est vrai qu'il faut aller vers eux et qu'il faut faire beaucoup d'efforts. Toutefois, ils restent longtemps amis, toujours très fidèles en amitié. Et il est même parfois difficile de s'en débarrasser... Si je veux un jour me « débarrasser » de mon mari, cela ne sera pas facile... Toutefois, je pense qu'ils sont sincères. En Normandie, il pleut beaucoup, ce que je n'aime pas trop cependant.

**Amandine Denimal** : La chaleur humaine est donc d'autant plus importante...

**Myitzu Modard-Aung** : Les Normands sont un peu comme les Birmans : ils aiment répéter : « *P'têt ben qu'oui, p'têt ben qu'non* ». - Nous, les Birmans, nous ne disons jamais non ». Mon mari aime à dire que c'est pour cela que je l'ai épousé. En effet, en birman, il n'y a pas de mot pour dire l'adverbe de négation « non ». Alors cela correspond bien avec l'esprit des Normands qui ne disent jamais « non ». Mon mari dit d'ailleurs que c'est pour cela que je l'ai épousée...

**Amandine Denimal** : Est-ce qu'il y a d'autres ressemblances ou d'autres différences culturelles que vous avez pu observer, que ce soit durant votre période de rencontre, voire de choc culturel ou que ce soit après, plus sur le long terme durant votre acclimatation progressive.

**Myitzu Modard-Aung** : Comme je l'ai déjà indiqué, j'ai eu un parcours atypique dès ma première enfance. Avant mon arrivée en France, j'avais déjà été exposée à l'Occident. Donc, pour moi, tout ce qui était occidental n'était pas vraiment un choc. D'ailleurs, pour beaucoup de Birmans, l'expression « choc culturel » ne correspond plus à la moindre réalité aujourd'hui car la Birmanie s'est beaucoup modernisée ces dernières décennies et nous avons désormais accès à beaucoup d'images de l'Occident. Mais, il est vrai que lorsque je suis arrivée en France la toute première fois, j'avais en moi l'image d'un pays très beau, très propre, très élégant et très artistique. J'ai été un peu déçue, surtout à Paris, parce que je ne m'attendais pas à la saleté et à la pauvreté qui sont omniprésentes. Nous, en tant qu'Asiatiques, nous n'avons pas cette image-là, car nous avons tendance à idéaliser tout ce qui touchait à la France. Et pourtant, il y a cette réalité qui existe bien en France comme partout ailleurs.

**Amandine Denimal** : Alors, vous avez non seulement un parcours plurilingue, mais aussi un parcours didactique très diversifié puisque vous êtes enseignante depuis longtemps et que vous enseignez plusieurs langues. À partir de votre expérience, avez-vous déjà eu l'occasion d'observer des différences de cultures didactiques selon les langues enseignées ?

**Myitzu Modard-Aung** : Vous voulez dire des différences dans les manières d'enseigner et d'apprendre ? En effet, je pense qu'il s'agit là d'une très bonne question. Il y a effectivement une multitude de façons d'enseigner, de traiter un sujet. Aujourd'hui, je suis Enseignante, Formatrice de langues. Je ne suis pas titulaire ; je suis Formatrice de langues à *Neoma Business School* qui est une École supérieure de commerce à Rouen. Je travaille également pour un Centre de formation de langues en relation avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen : le CEPPIC. Je dispense enfin des cours de langues à l'Université de Rouen

en tant que vacataire. Donc, ici même, je travaille dans différents établissements et je suis toujours confrontée à des publics très variés. Quand je parle de publics variés, il peut également s'agir de l'âge. En Birmanie, à l'École internationale de Rangoun, j'avais des élèves de différentes origines internationales : des petites classes avec des enfants de l'École primaire, des élèves de Collège. Il s'agissait cependant d'une situation idéale car on avait des classes limitées en nombre et les familles étaient relativement homogènes du point de vue social et donc plutôt réceptives à tout ce qui touchait à l'éducation de leurs enfants. Avec les Birmans, à l'Alliance française de Rangoun où j'ai enseigné cinq ans, c'était un autre cas, parce qu'à l'époque, pour un Birman, apprendre le français de sa propre initiative, requérait un certain courage de sa part parce que le français n'était pas aussi développé qu'aujourd'hui : il n'avait pas l'importance qu'il a actuellement. Le public était donc différent de celui d'aujourd'hui : à l'époque, il s'agissait d'un public composé essentiellement d'adultes. Par ailleurs, les Birmans sont habitués à apprendre les langues d'une façon très différente de celle des Occidentaux. En Birmanie, à l'époque, le pays était encore très fermé et le gouvernement était peu ouvert aux idées nouvelles : dans les écoles birmanes, on apprenait donc la langue sans la culture. Il était donc quasiment impossible d'aborder la culture dans les classes. Si chez vous, vous avez « *My tailor is rich* », chez nous, nous avons « *Le crayon est noir* » ou « *The pencil is black* » ou des phrases de ce type-là. En clair, des phrases totalement neutres ne demandant aucune explication culturelle. C'est donc dans ces conditions que les langues étaient apprises dans les écoles birmanes. Dans ces classes, il pouvait y avoir de 70 à 90 élèves. Alors, vous pouvez facilement imaginer qu'il ne s'agissait pas là de conditions optimales pour un cours de langue étrangère. On répétait, on prenait des notes, on apprenait par cœur les règles grammaticales... Alors, il est vrai que ce n'était pas du tout « *fun* »... Lorsque je suis arrivée à l'Alliance française de Rangoun, au tout début, on y utilisait la méthode audiovisuelle « *De vive voix*<sup>2</sup> ». À l'époque, cela apparaissait comme un grand changement. Mais, peu après mon arrivée, on a changé de méthode et on a introduit la méthodologie communicative. Alors, imaginez une méthode communicative sans progression grammaticale. C'était très fatigant de pratiquer une méthode communicative car il fallait constamment revenir en arrière, tout refaire selon la méthode traditionnelle, mais, en même temps, faire en sorte que les élèves puissent s'exprimer, échanger. C'était un double travail pour l'enseignant, surtout au début. En effet, il est très difficile de faire participer, de faire parler des étudiants asiatiques, notamment des étudiants birmans qui sont tout le temps en retrait, qui n'osent pas se lever pour parler. Ils n'osent pas poser de questions. Parfois, je me disais : « *Oh ! tiens, la leçon s'est très bien passée* »... En général, les élèves m'aiment bien parce que je suis dynamique : en effet, j'étais parfois

obligée de jouer le rôle du « questionneur » et du « questionné », ce qui fait que je répondais, je bougeais, je courais, je dansais, je faisais tout : c'était comme un spectacle. Les élèves adoraient... Beaucoup de personnes voulaient venir dans ma classe parce que c'est comme si on jouait. Même si à certains moments, je me disais que le cours s'était très bien passé, à la fin de la séance, il y avait toujours une queue d'étudiants devant mon bureau. Je m'exclamais : « *Mais qu'est-ce qui se passe ?* ». Les élèves me disaient alors : « *Je n'ai pas compris ce point. Est-ce que vous pouvez me le réexpliquer ?* » Je leur répondais alors que je voulais rentrer à la maison, chez moi. Bien entendu, je ne rentrais pas chez moi tout de suite car je me sentais dans l'obligation de leur répondre. Pourquoi cette attitude de la part des élèves ? Parce que comme tout bon élève birman, on ne questionne jamais le professeur, on ne pose pas de questions, on n'ose pas dire : « *Je n'ai pas compris* ». Ce genre d'attitude est ancré dans la mentalité asiatique. Voilà pourquoi je me sentais piégée ; ce sont quelques-uns des souvenirs que j'ai de l'utilisation de la méthode communicative. A priori, logiquement, les méthodologies communicatives ne devraient pas très bien marcher en Birmanie, mais, à la longue, cela paie car beaucoup de mes collègues disaient : « *Les élèves de la classe de Myitza sont très dynamiques ; ils sont très compétents à l'oral* ». Toutefois, une collègue enseignante, tout comme moi, qui adorait les dictées avait l'habitude de dire : « *Ils sont capables de parler, mais ils ne peuvent pas écrire* ». Toutefois, pour moi, le fait que mes élèves s'expriment et échangent entre eux était le gage que c'était déjà gagné. Aujourd'hui, je considère que l'on peut utiliser des méthodes de ce type-là, mais qu'il faut savoir être patient ; il faut également être dynamique. Il ne faut donc jamais dire non, mais cela prend du temps. Il ne faut donc jamais lâcher. Au niveau des méthodologies pédagogiques, c'est ce décalage que j'ai pu noter : Les concepteurs de méthodes et de manuels n'ont pas pris en compte que nous avons des publics très différenciés qui ne réagissent pas toujours de la même manière. Il faudrait donc concevoir des ouvrages avec des passerelles pédagogiques ou des ouvrages qui proposent différents styles d'apprentissage. Ensuite, enseigner des langues à des publics d'enfants ou à des adultes, c'est également un autre problème. Toutefois, ici, en France, je trouve qu'au niveau de la grammaire, ce n'est pas un problème, mais les principales difficultés se situent au niveau de la prononciation. Lorsqu'ils sont devenus adultes, les Français ont certaines difficultés à prononcer certains sons en anglais. Ils ont donc besoin de beaucoup de pratique. Les Français ont des facilités à apprendre les langues étrangères, peut-être parce qu'ils sont en Europe et qu'ils sont habitués à côtoyer différentes langues étrangères. Mais, il faut toujours inventer de nouvelles stratégies pour motiver les apprenants. On dit souvent que la France est le pays le moins bien doté en capacités d'apprentissage des langues étrangères en Europe. Il convient cependant de reconnaître que les

Anglophones sont encore pires. Cela vient peut-être du fait de la langue française est très difficile et que les enseignants ont souvent tendance à considérer qu'il convient d'abord de maîtriser parfaitement le français avant d'aborder une langue étrangère. Cela a donc des répercussions sur le fait que l'apprentissage précoce des langues étrangères n'est pas encore totalement développé en France. Cela a donc des répercussions sur la suite des parcours des élèves. On ne peut donc que regretter que l'apprentissage des langues étrangères soit encore mis au second plan durant la scolarité obligatoire des élèves en France.

**Amandine Denimal** : Quels conseils pourriez-vous donner à de jeunes Birmans qui voudraient entreprendre l'apprentissage du français et qui, éventuellement, souhaiteraient poursuivre leurs études en France par la suite ?

**Myitzu Modard-Aung** : J'ai quelque peu réfléchi à cette question. Généralement, les Birmans ne connaissent pas la France parce que nos deux pays sont très éloignés. C'est pourtant au XVIII<sup>e</sup> siècle que la Birmanie et la France ont commencé leurs premiers échanges. On a même eu des officiers français qui ont servi un roi birman, dont un chevalier français qui a été nommé Officier supérieur dans les Forces armées birmanes<sup>3</sup>. Par la suite, de 1824 à 1826, la Birmanie est entrée en guerre avec les Anglais. Les premières vraies relations avec entre la Birmanie et la France ont commencé après l'Indépendance, c'est-à-dire à partir de 1948. La Birmanie n'est pas entrée dans le Commonwealth<sup>4</sup> parce que les Birmans sont très fiers et ne veulent pas subir l'influence de l'étranger. C'est pourquoi la Birmanie est restée très longtemps en retrait par rapport aux pays voisins tel que le Vietnam, le Laos ou le Cambodge qui, eux, ont été colonisés par les Français. Ces derniers pays sont restés proches de l'ancienne puissance colonisatrice et ont adhéré aux Instances de la Francophonie. La Birmanie n'a pas adopté la même attitude. Déjà, la Birmanie n'avait pas créé de rapports étroits avec l'ancien colonisateur et même, pendant longtemps, celui-ci a été considéré comme un ennemi par le gouvernement birman. La France a eu un rôle important de formation pour la Birmanie après l'Indépendance. En effet, beaucoup de délégations ont été envoyées en France après l'Indépendance. Toutefois, dans les années récentes, même avec la proximité de pays francophones (Cambodge, Laos, Vietnam), la langue française ne suscitait pas d'intérêt particulier chez les Birmans parce qu'il n'existait pas beaucoup d'échanges entre la France et la Birmanie mis à part les quelques relations que j'ai évoquées après l'Indépendance.

**Amandine Denimal** : Alors, comment est-ce qu'un jeune étudiant birman pourrait envisager de venir poursuivre ses études en France ?

**Myitzu Modard-Aung** : Si on a un peu de temps, je vais évoquer un point d'histoire : après les événements politiques de 1988<sup>5</sup>, les Universités birmanes ont été fermées pendant une dizaine d'années par le gouvernement. Les jeunes Birmans qui avaient obtenu leur Baccalauréat n'avaient rien à faire. À l'époque, il n'y avait aucune Institution, ni aucune École pour les accueillir, donc il n'y avait pas d'études possibles pour eux dans le pays pour pouvoir avancer. Les seuls établissements d'enseignement à pouvoir ouvrir leurs portes sous l'égide des Ambassades, c'étaient les Écoles de langues. Pour l'Ambassade de France, il y avait l'Alliance française<sup>6</sup> et pour l'Ambassade britannique, il y avait le British Council. Ces établissements attiraient donc beaucoup de jeunes adultes pour venir y suivre des études. C'est de cette façon que les effectifs de l'Alliance française de Rangoun ont littéralement explosé. A l'époque, il y avait un nombre phénoménal d'étudiants ou de jeunes adultes inscrits à l'Alliance sans même savoir ce qu'ils allaient pouvoir faire avec le français parce que la France n'offrait pas de bourses d'études. Dans les faits, la France n'offrait pas grand-chose... Il s'agissait plutôt de « tuer le temps », d'apprendre quelque chose en attendant la réouverture des Universités. Les étudiants venaient si nombreux à l'Alliance française pour « apprendre » que l'on commençait à recruter beaucoup d'enseignants. L'Alliance française payait les professeurs en devises étrangères. Les responsables considéraient qu'il fallait bien rémunérer les professeurs pour pouvoir les garder. Cette façon de faire s'est poursuivie jusqu'en 1995 au moins, date à laquelle j'ai quitté l'Alliance française pour des raisons personnelles, raisons que j'ai évoquées plus haut. Par la suite, quand le pays a commencé à s'ouvrir sur l'extérieur, le tourisme a pris de plus en plus d'importance. C'est à ce moment-là que l'apprentissage du français a commencé à présenter un intérêt professionnel pour nos jeunes qui souhaitaient devenir guides professionnels pour des touristes français. En effet, les Français sont très nombreux à visiter chaque année la Birmanie. Il y a même eu une année du tourisme en Birmanie, il y a quelques années. Même si au début, c'était un peu difficile. Pour des raisons politiques (la Birmanie subissait alors des sanctions), certains touristes boycottaient ce pays. En dépit de cette réalité, il y avait tout de même des touristes français qui avaient besoin de guides. Les jeunes se formaient donc dans cette perspective.

**Amandine Denimal** : Donc, aujourd'hui, la perspective de devenir guide touristique constitue un débouché possible pour des étudiants francophones en Birmanie ?

**Myitzu Modard-Aung** : Oui, c'est cela. C'est vrai pour le tourisme. Mais, depuis que la Birmanie s'est ouverte sur l'extérieur, notamment après 2011 et le changement de gouvernement, il y a eu des réformes considérables et les sanctions et le boycott de la Birmanie se sont arrêtés. Du coup, il y a aujourd'hui une floraison d'initiatives.

Et c'est dans ce cadre que les personnes maîtrisant le français sont recherchées. Par ailleurs, des bourses d'études ont été mises en place avec la France telles que celles qui ont été décrites par Sylvain Lamourette (bourses d'études Erasmus-Mundus mises en place avec plusieurs pays européens avec le soutien du Conseil de l'Europe). Les étudiants viennent donc en France pour y suivre des études supérieures en bénéficiant de l'une de ces bourses. Il y a donc beaucoup plus de raisons pour venir apprendre le français maintenant.

**Amandine Denimal** : Et donc, vous conseilleriez à un étudiant birman de tenter une expérience d'études et une expérience interculturelle en France ?

**Myitzu Modard-Aung** : Pour revenir à votre question initiale parce que j'ai dévié. Bien sûr, il faut toujours apprendre l'anglais parce que l'anglais, c'est un « must ». Et il est toujours dévalorisant de devoir reconnaître que l'on ne parle pas l'anglais. Toutefois, l'un n'empêche pas l'autre : La maîtrise de l'anglais reste un atout, mais cela n'est pas suffisant même s'il est toujours dévalorisant de devoir reconnaître que l'on ne maîtrise pas l'anglais. Aujourd'hui, on ne peut pas faire la compétition avec cette langue tant elle est reconnue sur le plan international. Toutefois, on peut aussi apprendre le français en parallèle, notamment pour un Birman car cette langue peut être lui utile pour élargir son horizon linguistique sans penser systématiquement que l'anglais suffira.

**Amandine Denimal** : Je reviens à ma question initiale : si un Birman venait en France, quels conseils pourriez-vous lui donner ?

**Myitzu Modard-Aung** : Pour revenir à votre question, à savoir quels conseils me serait-il possible de donner à un Birman qui viendrait en France pour y poursuivre ses études ? Je dirais qu'il est impératif qu'un Birman qui viendrait en France soit prêt à dire « non ».

**Amandine Denimal** : Parce que dire « non » est quelque chose qui s'apprend ?

**Myitzu Modard-Aung** : En effet, en France, on peut répondre par la négative sans craindre d'offusquer son interlocuteur et c'est quelque chose qui s'apprend pour un Birman. Il faut se forcer à dire non quand la situation l'exige. Pour un étudiant birman, il convient également d'adopter un sens critique ; il faut savoir analyser, critiquer de façon analytique. Pour un étudiant asiatique, apprendre par cœur, ce n'est pas difficile car il y a été habitué durant toute sa scolarité. Mais, faire des déductions, élaborer des commentaires, c'est très difficile. Donc, si un étudiant birman voulait poursuivre des études supérieures en France, il devrait faire attention à cette méthodologie de travail très différente de celle à laquelle il a été habitué.

**Amandine Denimal** : Il y aurait donc une préparation méthodologique à effectuer ?

**Myitzu Modard-Aung** : C'est certain. C'est donc un deuxième point. Un troisième point important : il faut être prêt à faire face à des confrontations. Il faut non seulement être prêt à dire « non », mais aussi oser affirmer que l'on n'est pas d'accord lorsqu'une situation ne nous convient pas, en argumentant. On peut exprimer ses idées et les faire valoir car, en Birmanie, la liberté de discours, la liberté d'expression, la possibilité de dire ce que l'on pense sont très difficiles à concevoir parce que nous n'avons pas été formés de cette façon. En Birmanie, un bon élève, c'est un élève qui ne parle pas, qui n'interrompt pas le maître. A l'inverse, en France, un bon élève, c'est un élève qui pose des questions en classe, qui discute avec le professeur, qui argumente. En France, il ne faut pas avoir peur de poser des questions en classe, et même parfois d'entrer en confrontation avec le professeur : il arrive même que l'on gagne son estime en argumentant son point de vue. Au début, en arrivant en France, cela a été un grand étonnement pour moi. Autrefois, lorsque mon mari rentrait de certaines réunions à l'Université, il m'expliquait parfois qu'il avait eu des confrontations avec certains de ses collègues. Mon cœur battait et je me disais qu'il ne pourrait plus retourner à l'Université s'il devait de nouveau rencontrer ces mêmes collègues. Personnellement, j'étais choquée. Selon la façon de penser d'un Asiatique, c'est fini car on ne peut pas perdre la face devant quelqu'un ou lui faire perdre la face. Pourtant, le lendemain, il repartait au travail comme si de rien n'était. C'est comme si tout était oublié et même je me disais parfois que ses interlocuteurs appréciaient ces confrontations... Ils ne les appréciaient peut-être pas, mais c'est un autre problème... Toujours est-il que c'est le quotidien en France et qu'il faut être prêt à cela.

**Amandine Denimal** : Et vous pensez que c'est enrichissant pour un jeune de faire des expériences interculturelles de ce type-là ?

**Myitzu Modard-Aung** : Oui, mais pour un Birman, devoir se confronter à un Français, c'est un affront total pour lui. Il aurait le sentiment de perdre la face et il ne saurait plus comment agir...

**Amandine Denimal** : Alors, quelle préparation devrait-on préconiser pour aider les jeunes Birmans ?

**Myitzu Modard-Aung** : Il faut qu'on les informe qu'on leur rappelle tous ces points avant leur arrivée. Un étudiant birman doit donc être prêt à être confronté à ce type de situation. Il faut donc une préparation à l'aide de sketches dans les cours. Cela peut certainement les aider. Si je dispose encore d'un peu de temps, j'aimerais bien ajouter qu'ici, en Normandie, il ne faut pas attendre...

Il faut dire quelque chose pour obtenir quelque chose... Il faut oser se lever pour demander. Cela ne viendra jamais tout seul... Rien ne va tomber du ciel. Ici, il existe d'ailleurs deux dictons très révélateurs à cet égard : « *Demandez et vous l'aurez* » et puis « *Chacun pour soi !* »

**Amandine Denimal** : De l'individualisme aussi donc. Vous pensez que c'est une marque assurément occidentale.

**Myitzu Modard-Aung** : Oui. Un autre point aussi : Il faut savoir que si l'on est Birman en France, on n'a pas de communauté ; on ne vit plus avec son environnement ; on est éloigné de son environnement religieux. Pour les Bouddhistes, il n'y a pas de monastères en France ou quelques-uns qui sont dispersés. En Normandie, en tout cas, il n'y a pas de monastère. Il y en a quelques-uns dans le Sud de la France. Pour les Birmans qui sont chrétiens, on n'a pas beaucoup d'églises baptistes<sup>7</sup> en France. Donc, il faut savoir vivre en dehors de sa communauté parce que nous, on est très proche de la famille ; on a l'habitude de vivre en communauté. Il faut donc savoir vivre tout seul.

**Amandine Denimal** : Je vous remercie beaucoup d'avoir accepté de répondre à ces questions.

**Myitzu Modard-Aung** : Je vous remercie également.

## Notes

1. La Birmanie ou Myanmar, en birman ဗမာ, *Bama*, et မြန်မာ, *Myanmâ*, anciennement Union de Birmanie, puis Union du Myanmar, est un pays d'Asie du Sud-est ayant une frontière commune avec le Bangladesh, la Chine, le Laos et la Thaïlande. Elle est bordée par la mer d'Andaman au sud et par le golfe du Bengale au sud-ouest, avec environ 2 000 kilomètres de côtes. Depuis 1962, le pays a connu une série de dictatures militaires. De 1988 à 2011, la Birmanie a été officiellement dirigée par le Conseil d'État pour la paix et le développement. Cette junte militaire a officiellement laissé la place en 2011 à un pouvoir civil dirigé par l'un de ses anciens membres. Le poids de la hiérarchie militaire reste prépondérant dans les faits. La relative libéralisation du pays - qui s'est confirmée depuis - a conduit l'Union européenne et les États-Unis à suspendre ou lever, en avril et septembre 2012, l'embargo qu'ils imposaient au pays depuis les années 1990, exception faite des ventes d'armes. En français, « Birmans » qualifie tous les citoyens du pays (en anglais : *Burmese*), qu'ils soient Birmans ethniquement issus de l'ancien royaume de Birmanie ou des territoires rattachés à celui-ci par l'occupant britannique.

La langue officielle de la Birmanie est le birman parlé par 65 % de la population. C'est également la principale langue d'instruction. Une centaine d'autres langues sont également parlées. L'anglais est plus particulièrement parlé par l'élite urbaine éduquée. C'est la langue secondaire apprise dans les écoles gouvernementales.

2. *De vive voix (DVV)* est une méthode d'origine française, préparée par le CREDIF (Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français), à l'intention des adolescents et des adultes de niveau débutant. Cette méthode a été publiée par les Éditions Didier en 1975.

3. Pierre de Milard, souvent appelé Chevalier Milard (1736 - 1778), était un ancien officier de la Marine française. Peu après son arrivée à Syriam en Birmanie en 1756, il a tout d'abord

été fait prisonnier en même temps que ses compagnons. Par la suite, sa bravoure lui a valu d'être promu Officier supérieur des Forces armées birmanes du roi Alaungpaya, fondateur de la dynastie Konbaung. Pierre de Milard y jouera un rôle clé en soutenant les efforts militaires de la Birmanie contre le Siam, puis contre l'empereur chinois Qianlong. Pierre de Milard a été généreusement récompensé pour son courage, et est devenu le gouverneur du royaume de Tabe dans le district de Sagaing. Le chevalier Milard était également très proche du roi Hsinbyushin qui a succédé à Alaungpaya.

4. Le *Commonwealth* ou *Commonwealth of Nations* (littéralement, la « Communauté des Nations ») est une organisation intergouvernementale composée de 52 États membres qui, pour la plupart, sont d'anciens territoires de l'Empire britannique.

Le *Commonwealth* a émergé au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle pendant le processus de décolonisation. Il est formellement constitué par la Déclaration de Londres de 1949 qui fait des États membres des partenaires « libres et égaux ». Le symbole de cette libre association est la reine Elisabeth II qui est chef du *Commonwealth*.

Les États membres n'ont aucune obligation les uns envers les autres. Ils sont réunis par la langue, l'histoire et la culture et des valeurs décrites dans la Charte du *Commonwealth* telles que la démocratie, les droits humains et l'état de droit.

5. Les événements politiques de 1988 en Birmanie sont un ensemble de manifestations pacifiques demandant l'établissement de la démocratie qui culminent le 8 août 1988 (d'où leur surnom de *soulèvement 8888*). Ces événements, provoqués par l'état lamentable de l'économie birmane, ont commencé par des manifestations étudiantes à Rangoun dès le mois de mars. L'indignation populaire devant leur répression et des dissensions au sein des forces armées débouchèrent sur la démission de l'homme fort du régime, le général Ne Win, le 23 juillet. Le mouvement se termine dans le sang le 18 août après un coup d'État militaire établissant la junte militaire du Conseil d'État pour la restauration de la loi et de l'ordre.

6. L'Alliance française de Rangoun créée en 1961 a été rebaptisée, le 1<sup>er</sup> janvier 2011, sous le nom d'Institut français de Birmanie à la suite de la réforme du réseau culturel à l'étranger. L'Institut français de Birmanie remplit une importante mission d'enseignement de la langue française et prépare aux examens du DELF/DALF. Par ailleurs, l'I.F.B. est le seul centre culturel en Birmanie à offrir une programmation artistique régulière à raison de deux ou trois événements par mois valorisant ainsi l'approche française de la culture.

7. En juillet 2016, le gouvernement birman a publié les résultats du recensement effectué en 2014, avec l'appui technique et financier des Nations Unies. Ce recensement révèle que les minorités catholique et protestante forment 6,2 % de la population birmane qui reste cependant bouddhiste à 87,9 %, soit environ 42 636 562 bouddhistes (chiffres de 2005). Rappelons qu'en 2017, la Birmanie compte 52 873 207 habitants (chiffres officiels). Les Baptistes sont partisans du baptême, une doctrine protestante selon laquelle le baptême ne doit se faire qu'une fois adulte. Pour le moins, celui-ci ne peut être proposé qu'à des personnes en âge de raison.